



HAL
open science

Le débat sur le retour de la "dénatalité" en France et sa perception entre 1974 et 1981

Virginie de Luca Barrusse

► To cite this version:

Virginie de Luca Barrusse. Le débat sur le retour de la "dénatalité" en France et sa perception entre 1974 et 1981. *Population and Economics*, 2020, 4, pp.33 - 56. 10.3897/popecon.4.e55519 . hal-04019019

HAL Id: hal-04019019

<https://paris1.hal.science/hal-04019019>

Submitted on 8 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le débat sur le retour de la « dénatalité » en France et sa perception entre 1974 et 1981

Virginie De Luca Barrusse¹

¹ Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 75013, France

Reçu 1 June 2020 ♦ Accepté 4 July 2020 ♦ Publié 25 September 2020

Citation: De Luca Barrusse V (2020) Discussion on the return of “denatality” in France and its perception between 1974 and 1981. *Population and Economics* 4(3): 33-56. <https://doi.org/10.3897/popecon.4.e55519>

Résumé

L'article s'intéresse au débat sur le recul des naissances entre 1974 et 1981 en France et aux réactions qu'il a suscitées. Ce débat très largement médiatisé a-t-il influencé le public ou bien s'agit-il d'un débat d'experts, limité à leur sphère : telles sont les questions examinées ici. Dans une première partie je montre la manière dont les nouvelles tendances de la natalité sont présentées dans la presse écrite en analysant le contenu de 705 articles publiés dans un journal très diffusé. Puis je vérifie si ce débat a influencé l'opinion publique en m'appuyant sur des enquêtes qui interrogent les connaissances des tendances démographiques et les opinions à leur égard. Je montre que l'opinion publique évolue au cours des années 1974-1981 et qu'elle formule des préférences pour l'évolution démographique qui converge assez largement avec celle exprimée dans la presse.

Mots clés

démographie, médias, naissances, opinion publique, perception

JEL codes : J11, J13, J18

A partir de 1956, la question de la régulation des naissances émerge dans les médias français en tant que problème public. Elle y restera au moins jusqu'en 1981. Cette émergence est le fruit d'une construction orchestrée par les partisans de ce qui deviendra le Mouvement français pour le Planning familial. Le projet de ses militants est d'obtenir la révision de la loi de 1920 qui interdit la contraception et l'information contraceptive (Pavard, 2006; Pavard, 2012). Après 1967 et le vote de la loi Neuwirth qui les autorise – sous d'étroites conditions, ces partisans restent mobilisés et plaident désormais en faveur du droit à l'avortement. La loi du 17 janvier 1975, dite Loi Veil, l'autorise à titre expérimental pour une durée de cinq ans. Au terme de cette période et après d'houleux affrontements, l'avortement est légalisé le 31 décembre 1979, cette fois sans durée limite. Plusieurs travaux se sont penchés sur ces débats (Pavard et al., 2012; Pavard, 2012; De Luca Barrusse, 2018). Au cours de ces années, les partisans du Planning familial comme leurs opposants

recourent à l'argument démographique pour défendre leurs propos. Par argument démographique, j'entends le recours à un raisonnement faisant appel à des considérations de nature diverses sur la population en tant qu'unité collective. Les uns et les autres examinent les conséquences démographiques attendues de la diffusion de la contraception, puis de l'avortement à partir de l'entrée en vigueur de la loi Neuwirth et ce, jusqu'à la révision de la loi Veil. Ces échanges sont très médiatisés : dans la presse nationale mais aussi provinciale, la question de la régulation des naissances tient une place importante ; à la télévision, elle est d'abord timide puis de plus en plus visible à partir du milieu des années 1960 (De Luca Barrusse, 2018).

Le débat prend une ampleur inédite à partir de 1974 quand les effets de la fin du *baby boom* se font sentir. En effet, le nombre de naissances passe sous la barre des 800000 ; un seuil qui, jusque-là avait caractérisé le *baby-boom*. Un an plus tard, l'indicateur conjoncturel franchit le seuil symbolique de 2,1 enfants par femme. C'est le point de départ d'une nouvelle campagne médiatique qui, de 1974 jusqu'en 1981, soit durant le mandat présidentiel de Valéry Giscard d'Estaing, fait resurgir le spectre de la « dénatalité ». Le terme forgé dans l'entre-deux-guerres revient en force dans les médias (De Luca Barrusse, 2008; Ogden and Huss, 1982). Il est porté par des personnalités de profils divers qui recourent à une batterie d'arguments destinés à démontrer les conséquences prévisibles du changement des tendances de la fécondité. Pour les contrarier, ils suggèrent l'abrogation de la loi Veil et/ou le renforcement une politique familiale d'inspiration nataliste.

L'objet de mon propos est d'examiner ce débat et sa réception entre 1974 et 1981. Comment s'exprime la crainte de la diminution des naissances qui marque la fin du *baby-boom* ? comment le changement de tendance est-il perçu ? L'attention portée par les médias à la question démographique fait-elle échos aux préoccupations de l'opinion publique en la matière ? Est-elle inquiète des tendances ou bien s'agit-il d'un débat limité aux experts et aux élites ? En somme, l'opinion publique accorde-t-elle la même importance que les élites aux questions démographiques ? L'intérêt de mon questionnement réside dans les usages de l'argument démographique dans l'espace public. Dans une certaine mesure, je me situe dans la lignée de travaux qui se sont penchés sur la démographie dans l'espace public -notamment dans les médias, et sur ce que produit cette médiatisation (Wilmoth and Ball, 1991; Wilmoth and Ball, 1992; Wilmoth and Ball, 1995; Stark and Kohler, 2003; Stark and Kohler, 2004; Brown and Ferree, 2005; Krause, 2001; Krause and Marchesi, 2007; Valarino and Bernardi, 2010). Ils montrent l'influence du contexte national et historique mais aussi du niveau des tendances démographiques sur la manière dont les médias couvrent l'information. Par ailleurs, plusieurs travaux ont montré que la couverture médiatique est un élément important de l'opinion publique et que la manière dont les médias relatent une situation a des effets sur les attitudes à son égard (Gamson and Modigliani, 1989; McCombs and Shaw, 1972; Katz, 2001). En effet, les médias attirent l'attention sur certains thèmes et cet éclairage médiatique conditionne la manière dont les individus vont les considérer comme prioritaires (McCombs and Shaw, 1972). Comme le note Jean Charron, les médias « guident notre jugement » (Charon, 1995) 82). Je postule donc qu'il existe une relation causale entre l'importance que les médias accordent à une question démographique et la perception que le public peut avoir de celles-ci. D'une certaine manière, le public ajuste sa perception de l'importance relative des sujets à celle que les médias leur accordent (Charon, 1995) 73). Mais l'attention des médias n'est pas fonction de la « gravité » objective d'une situation ou d'un événement (Hillgartner and Bosk, 1988) : les journalistes et les experts qui interviennent dans les médias s'appuient sur un ensemble de matériaux

qu'ils trient et sélectionnent (Brown and Ferree, 2005). Ce faisant, ils jouent un rôle majeur dans la construction de significations attribuées aux caractéristiques et évolutions démographiques et ils fournissent une grille de lecture des indicateurs produits dans le champ académique. C'est dans cette lignée historiographique que je me situe cherchant à comprendre jusqu'à quel point le débat d'élites dans les médias sur le niveau des naissances et de la fécondité est un débat qui a préoccupé l'opinion publique.

La France constitue un cas exceptionnel pour étudier cette question. A partir du dernier tiers du XIXe siècle, la diminution précoce des naissances a conduit à une réaction angoissée. Une virulente propagande nataliste diffuse des informations sur les tendances et les enjeux démographiques via des journaux, des brochures, des tracts, des affiches ou encore des cartes postales (Ogden and Huss, 1982; De Luca Barrusse, 2008; De Luca Barrusse, 2013b; Huss, 1990; Veron and Rohrbasser, 2015). L'introduction des questions démographiques dans la sphère publique a conduit à une plus grande sensibilité du public à ces questions (Ogden and Huss, 1982; Tomlinson et al., 1985; Rosental, 2003; De Luca Barrusse, 2013a; De Luca Barrusse, 2008; Huss, 1990). Car la politique pro-nataliste a été multiforme. Outre l'introduction de mesures financières et fiscales favorisant les familles nombreuses, elle s'est appuyée sur une intense propagande visant à sensibiliser aux dangers d'une population en déclin (De Luca Barrusse, 2008). Elle s'est donnée pour objectif de mettre en place un véritable climat familial. Celui-ci est passé par des voies multiples : par exemple la création de la fête des mères ou encore l'introduction d'un enseignement nataliste et familial à l'école et dans les casernes (De Luca, 2005b; De Luca, 2005a). Le régime de Vichy prolongera ces mesures (Capuano, 2009; Muel-Dreyfys, 1996). A partir de 1945, la création d'un établissement dédié à l'étude des questions de population, l'Institut national d'études démographiques (INED), grâce en partie à l'influence de son directeur, Alfred Sauvy, change la donne (Drouard, 1992; Girard, 1986; Reggiani, 1996; Rosental, 2007; Rosental, 2016; De Luca Barrusse, 2008; De Luca Barrusse, 2013a). Le nouvel institut qui tient à distance les militants natalistes pour asseoir son autorité scientifique devient la source principale de l'information démographique même si l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), créée l'année suivante, est chargé des recensements (Drouard, 1992; Girard, 1986; Rosental, 2003). Alfred Sauvy s'est d'ailleurs fixé comme objectif de sensibiliser le public aux questions de populations. Il rédige de nombreux articles dans les journaux au moins jusqu'à la fin des années 1960. D'autres démographes de l'INED le suivront dans les années 60 et 70. Cette histoire particulière et la peur qu'elle a provoquée ont créé une sensibilité démographique particulière c'est-à-dire une attention soutenue aux problèmes démographiques (Rosental, 2007; De Luca Barrusse, 2008). La presse en témoigne qui continue de faire largement échos aux débats sur les questions de population (De Luca Barrusse, 2018; De Luca Barrusse, 2013a). Ainsi, l'argument démographique mobilisé dans la presse à partir de 1974 s'inscrit dans un long contexte de préoccupations.

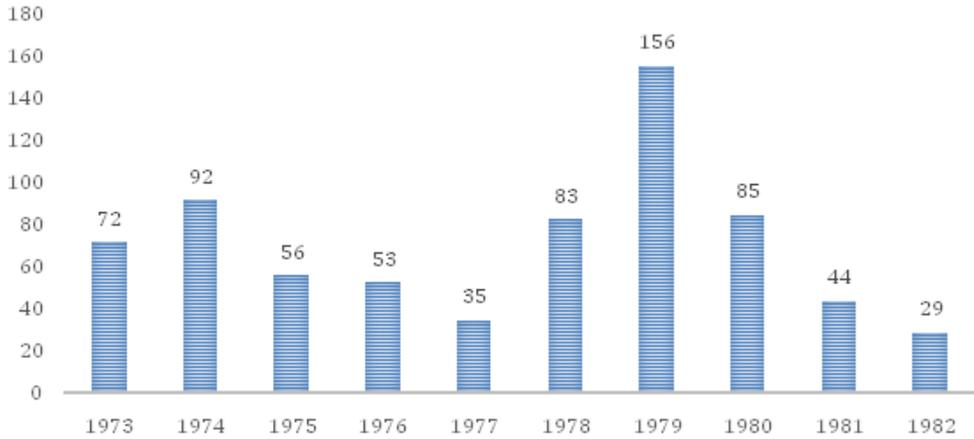
Pour analyser ces débats et leur réception, je me suis focalisée sur la presse écrite qui permet la circulation de l'information sur tout le territoire national. Au cours de ces années, la presse nationale est encore florissante même si elle est en recul par rapport à la période de l'entre-deux-guerres. A la veille de la seconde guerre mondiale, les quotidiens nationaux tirent 6.5 millions d'exemplaires ; 6 millions en 1945-1946. En 1959, ils tirent 4.3 millions d'exemplaires, 4.5 en 1969, 3.1 millions en 1975 et 2.9 en 1985 (Jeanneney, 2011) p. 212). L'érosion est assez nette mais la presse reste très présente. *Le Monde*, qui est le journal « le plus influent du paysage médiatique » tire plus de 400000 exemplaires

en 1970 (Jeanneney, 2011). C'est sur lui que je me suis appuyée : j'y ai repéré les articles relatifs à la France qui contiennent les mots « dénatalité » et/ou « naissances » et/ou « démographie ». Au total, 705 articles ont été dépouillés entre le 1^{er} décembre 1972 et le 1^{er} février 1983 (ce travail de dépouillement a été effectué par Adam Haidar Veila dans le cadre de son master de démographie). *Le Monde* donne la tendance des débats ; les mêmes thèmes, les mêmes sujets de préoccupation apparaissent dans les autres journaux et magazines comme je l'ai vérifié. Après avoir repéré des dates clés dans *Le Monde* j'ai cherché dans d'autres journaux et magazines d'autres façons de présenter les faits. Par ailleurs, je me suis appuyée sur des revues de presse de plusieurs centres d'archives (Archives de l'INED, du MFPE, du Conseil supérieur de l'information sexuelle) et j'ai complété le travail d'archives de Marie Monique Huss pour la période 1974-1979 (Huss, 1980). A partir de ces matériaux, je repère le degré de médiatisation de la question démographique et l'information qu'elle véhicule. Et, pour connaître la réaction du public, je m'appuie sur quatre enquêtes d'opinion réalisées par l'INED entre 1974 et 1982 que je mets en perspective. En 1974, 1975, 1978 et 1982, elles interrogent un échantillon représentatif de la population sur leur connaissance et leur perception des évolutions démographiques. Les questions posées ne sont pas toutes identiques d'une enquête à l'autre mais quelques-unes sont récurrentes et elles permettent de saisir des évolutions. Elles permettent de vérifier si les débats dans la presse interpellent l'opinion publique sur la question démographique.

Un débat relayé sinon fabriqué par la presse

L'analyse alarmiste du changement des tendances de la natalité et de la fécondité qui surgit dans la presse à partir de 1974 restera présente jusqu'en 1981 mais cet éclairage médiatique ne sera pas linéaire sur toute la période (Graphique 1). En effet, le dépouillement des articles du *Monde* qui évoquent les naissances, la dénatalité et la démographie en France montre que le sujet est présent dès 1973, plus précisément dès la fin de l'année 1973 et il s'amplifie en 1974 avec 92 articles publiés. La question recule quelque peu ensuite mais reste toujours très présente avec une cinquantaine d'articles publiés environ. A partir de 1978, à nouveau le sujet redevient plus visible avec 83 articles et il atteint 156 articles en 1979. L'année suivante, 85 articles concernent notre sujet. Il est ensuite en plus net recul. Cette chronologie montre que le débat sur la démographie française est « encadré » par les discussions dans les assemblées parlementaires à propos de la loi Veil sur l'avortement qui conduira à son vote le 17 janvier 1975 et à sa révision le 31 décembre 1979. Votée le 17 janvier 1975, la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse l'autorise sous certaines conditions et pour une durée de cinq ans. Le 31 décembre 1979 elle est reconduite sans limite de temps. La question des effets de la légalisation de l'avortement sur le niveau des naissances et les moyens de le redresser sera donc centrale.

Au-delà de ce premier constat, mon propos est d'analyser finement cette chronologie et le contenu des propos tenus. En effet, puisqu'il s'agit de vérifier dans quelle mesure l'opinion publique est aussi sensible à la question démographique, il est nécessaire de saisir l'information et les propositions qui circulent. Que disent les élites et les experts sur la question ? C'est à la première interrogation que je réponds ici.



Graphique 1 : Nombre d'articles annuels publiés dans *Le Monde* contenant les mots, dénatalité et ou naissances et ou démographie (notions réduites au cas français)

1974-1978 : le débat s'installe dans la presse écrite

C'est à partir du deuxième semestre de l'année 1973, que le changement des tendances de la fécondité commence à être discuté. Les chiffres de l'état civil étaient déjà régulièrement présentés mais sans être assortis de commentaires. Dans les milieux experts également la question est discutée qui marque la fin d'une époque -celle d'un haut niveau des naissances- comme en témoigne la publication d'un article de Chantal Blayo dans la revue de l'INED, *Population* en 1972 sur la baisse de la fécondité française (*Population*, 1972, 3). Mais dans la presse le ton change à la rentrée de 1973. Le 5 septembre de cette année, un article évoque la diminution des effectifs d'élèves du primaire liée au recul des naissances dans les classes d'âge correspondantes. C'est surtout l'article du 13 novembre 1973 qui évoque la diminution des naissances de manière centrale. Il fait état d'une diminution de 8600 naissances en 1972 par rapport à l'année précédente. La baisse est faible mais elle est soulignée par les démographes puisque dans le même temps la part des femmes en âge de procréer issue de la première vague du *baby boom* a augmenté.

Depuis la loi Neuwirth, l'INED est tenu de remettre au gouvernement un « Rapport sur la situation démographique de la France ». L'article 8 de la loi Neuwirth, promulguée le 28 décembre 1967 rendait obligatoire sa publication afin de rendre compte des principaux indicateurs démographiques. Le rapport annuel de l'INED sur la situation démographique en 1972, qui est loin d'être alarmiste, confirme une diminution des naissances « légère » pour l'année 1972 par rapport à 1971.-(INED, *Le Monde*, 13/11/1973).

Mais c'est à partir de la fin de l'année 1974 que le débat enflé. Le 8 octobre, *Le Monde* publie un article intitulé « La natalité s'est effondrée dans les pays occidentaux » qui fera démarrer toutes les prises de position sur le recul des naissances : « D'après les estimations de l'INSEE il y aura cette année en France 100000 naissances de moins qu'il y a deux ans (770 000 au lieu de 875 000) [...]. Un maintien du taux actuel se traduirait dans trente ou quarante ans par une stagnation puis un vieillissement et même une baisse de la population française. Plus révélateurs que les taux de natalité, les taux de fécondité (nombre des naissances par rapport à la population féminine en âge d'avoir des enfants) s'effondrent en France, comme dans les autres pays développés ». (*Le Monde*, 08/10/1974).

En novembre, la dénatalité rentre en scène. *Le Monde* publie un article signé par Michel Debré, homme politique bien connu pour ses préoccupations natalistes et qui sera au cœur du débat. Sa carrière politique est déjà longue en 1974 (Perrier, 2010). Proche du général de Gaulle, il est premier ministre de son gouvernement de 1959 à 1962. Député, sénateur, il occupe ensuite les fonctions de ministre de l'économie et des finances (1966-1968), des Affaires étrangères (1968-1969), de la Défense nationale (1969-1973). A l'issue de ce mandat, il rallie le Rassemblement pour la République qui vient d'être créé (1976) qui se réclame du gaullisme et il retrouve son mandat de député ce qui explique qu'il discute la loi Veil. En 1981, il se porte candidat à l'élection présidentielle mais, sans soutien, il connaîtra un échec cuisant. Michel est l'un des fils du pédiatre, Robert Debré, qui a œuvré, avec Alfred Sauvy, pour la création de l'INED. Les deux hommes ont cosigné le livre « Des Français pour la France » publié en 1946 (Debré, Sauvy, 1946). Cette filiation a sans aucun doute fortement influencé Michel Debré, devenu une des figures de proue du natalisme au cours des années 1970.

Sur 120 articles dépouillés qui mentionnent « la dénatalité », 38 sont signés ou citent Michel Debré, soit 32% des articles. Le mot apparaît dans *Le Monde*, le 14 mars 1973, d'abord sous la plume du prêtre Marc Oraison qui l'utilise pour expliquer le vote des lois relatives à la contraception et à l'avortement dans l'entre-deux-guerres. Il névoque cependant pas la situation contemporaine, contrairement à Michel Debré qui l'emploie pour stigmatiser la situation présente. Ce dernier se démarque par la constance de l'utilisation de l'argument démographique dans ses interventions dans la presse comme devant l'assemblée nationale, une obsession même qu'il manifesterà dans sa candidature à la présidentielle. La proximité de Debré avec Alfred Sauvy lui permet certainement d'être très renseigné sur les dernières tendances démographiques. Le 1^{er} novembre il écrit :

« Au lendemain de la seconde guerre, les dirigeants et, me semble-t-il, une grande part de l'opinion avaient pris conscience du drame de la dénatalité, c'est-à-dire ses conséquences sur la sécurité (...). La Ve république apparut comme une renaissance (...). La confiance retrouvée améliora aux applaudissements de tous, la courbe de notre démographie (...). En cette fin d'année 1974 une question s'impose à l'esprit : n'avons-nous pas commencé un tournant ? (...). Notre courbe des naissances s'effondre. A propos de cette affaire dramatique, le gouvernement, tout à son projet sur l'avortement, garde le silence le plus complet. Ce tournant est dangereux. Ce tournant est détestable. Le temps est venu d'alerter les dirigeants et l'opinion » (Debré, 1^{er} novembre 1974).

Le 19 novembre, Debré qui a déposé un projet de loi en faveur des mères de famille en opposition à celui sur l'avortement s'explique :

« Lorsqu'on nous présente une loi sur l'interruption de la grossesse qui aboutit à une incitation à l'avortement ou à faire un avortement pour convenances personnelles, il est normal que ceux qui ont une conception différente et des droits de l'être vivant et des intérêts de la nation refusent de voter ce texte. Il faut que les Français et les Françaises reprennent en mémoire ce que l'on n'osait pas dire entre les deux guerres, et ce que l'on a osé dire à la veille de la seconde guerre mondiale, à savoir que la dénatalité française était la cause de notre insécurité » (Debré, *Le Monde*, 19 nov. 1974).

Le mot est lâché. Il va devenir le leitmotiv des propositions de Debré. Dix jours plus tard, le 29 novembre, *Le Monde* se fait de nouveau l'écho d'une de ses interventions sur le même sujet devant l'assemblée nationale : « L'avortement légalisé n'est pas par lui-même cause de dénatalité, mais il l'abaissera davantage encore. On ne peut, par ailleurs, affirmer que cette décision sera sans conséquences » (*Le Monde*, 29 novembre 1974). Le député Marc Lauriol du groupe de l'Union des démocrates pour la République s'inquiète à son tour : « L'avortement va avoir la fonction

objective d'un moyen de régulation des naissances » (*Le Monde*, 29 novembre 1974). Le projet de loi fini par être adopté par le parlement pour une durée de cinq ans. Les oppositions qu'il a rencontrées et les craintes à l'égard de son effet sur le niveau des naissances expliquent cette réserve comme en témoigne les débats à l'assemblée nationale. Ainsi, le député Bourson explique « Je suis favorable à un réexamen du problème dans cinq ans, car tout évolue et nous ne pouvons pas, pour l'instant, prévoir les conséquences exactes du texte que nous allons adopter. Les risques de dénatalité sont certains, mais il faut bien constater que la baisse du taux de natalité est d'ores et déjà un phénomène international » (Bourson, *Le Monde*, 30 novembre 1974). Après l'Assemblée Nationale, c'est au tour du Sénat d'adopter le projet de loi et de formuler les mêmes réserves sur les effets de la légalisation de l'avortement sur les naissances. Même Simone Veil qui porte ce projet est sensible à l'argument démographique : « Face au « phénomène inquiétant » de la baisse de la natalité. Mme Veil reconnaît que « les pouvoirs publics ont l'impérieux devoir de réagir » » (Veil, *Le Monde*, 28/11/1974). La natalité est encore une valeur largement partagée (De Luca Barrusse, 2018). Les experts de l'INED notamment le directeur de l'institut Gérard Calot qui a succédé à Alfred Sauvy est invité à se prononcer sur le sujet et reste prudent sur les explications : « la baisse de la fécondité témoigne peut être des inquiétudes sur l'avenir » (Calot, *Le Monde*, 07/12/1974)

La loi Veil votée au début de l'année 1975, il s'agit désormais de contrer la dénatalité par des mesures de soutien aux naissances. Le renforcement de la politique familiale est au cœur des discussions. Se succèdent des articles réclamant le renforcement de la politique familiale puis, des propositions concrètes de mesures. En juin de cette année par exemple, Alfred Sauvy intervient devant l'académie de médecine pour répondre à la question « la baisse de la natalité que l'on observe actuellement dans la plupart des pays occidentaux est-elle inéluctable ? ». Non affirme-t-il mais « il est temps de réagir contre une situation qui risquerait de devenir «catastrophique» : le gouvernement aurait dû accompagner les récentes lois sur la contraception et l'avortement de mesures en faveur de l'enfant » (Baisse de la natalité. La situation risque de devenir catastrophique, *Le Monde*, 19/06/1975). Quelques jours plus tard, *Le panorama du médecin* relaie les propos de Sauvy : « Pas d'enfants aujourd'hui pas de retraites demain » (*Le panorama du médecin*, 29/06/1975). Le 25 juillet, Debré continue de s'inquiéter : « En fait, c'est le troisième enfant qui manque, et c'est parce qu'il manque désormais que la France est entrée sur la voie de la décadence démographique (...) Que l'opinion soit convaincue ou non, le moment est venu d'informer et d'agir. C'est le devoir de l'exécutif et du législatif. Il en va du destin de la France et des Français » (Debré, *Le Monde*, 15/07/1975). Lors d'une interview avec le magazine « Le Point », il déclare : « Qui ne s'occupe pas de la natalité trahit sa fonction » (Debré, *Le Point*, 10/07/1975), justifiant la mise en place d'une politique familiale forte.

La situation apparaît si préoccupante qu'en mars 1975, après une réunion sur le sujet au Conseil central de Planification, le ministre du travail, Michel Durafour, demande à l'INED de préparer un rapport sur l'efficacité et de l'acceptabilité de certaines mesures démographiques (Calot, Leridon 1975). Ce rapport est rendu le 1^{er} octobre 1975. La première partie évalue l'effet de mesures de politique démographique sur l'évolution de la fécondité. La deuxième présente les résultats d'une enquête sur « l'accueil réservé à diverses sortes de mesures susceptibles d'agir sur la fécondité » menée en mai-juin 1975 (INED, 1976). Pendant 6 mois au moins des articles vont s'appuyer sur ce rapport tandis que la baisse des naissances continue d'être scrutée. Le 5 novembre 1975, l'*Aurore* annonce que le niveau des naissances est le plus bas depuis 1938 tandis que trois jours plus tard, *France-Soir* titre « en un an près de 50 000 naissances en moins » (*L'Aurore*, 5/11/1975 ; *France-Soir*, 5/11/1975).

Le débat doit beaucoup à la présence de Debré qui en est le principal animateur. Les craintes qu'il exprime, les appels pressants qu'il formule pour une politique volontaire de la natalité, ap-

puyé par Sauvy trouvent de rares opposants. Mais en prenant position, ils contribuent aussi au maintien de la question dans les médias. Ainsi en 3 mars 1975, l'écrivain Renouard s'insurge :

« L'homme de gauche ne rêverait que de coucheries, l'homme de droite que d'accouchements (...). Que des couples, ivres de fécondité, aient une douzaine d'enfants, parfait ! Mais si leurs voisins n'en veulent pas, pourquoi agiterait-on devant eux le spectre de la dénatalité ? À en croire certains, il serait temps de décider une année sabbatique durant laquelle tous les Français normalement constitués copuleraient à l'envie pour remplir, de toute urgence, nos maternités. En réalité, le prosélytisme des dévots de l'avortement est aussi irritant que celui des propagandistes de l'hyper-natalité » (Renouard, *Le Monde*, 03/03/1975).

Quelques articles évoquent les positions de « certains pro-natalistes extrêmes » mais rares sont ceux qui, jusqu'en 1975, dénoncent la politique familiale qu'il s'agit de mettre en place.

L'année 1976 s'ouvre avec la publication sur rapport sur la situation démographique de 1974 en janvier-février dans la revue *Population*. Il est repris dans la presse qui fait état « d'une diminution importante du nombre de naissances ». Plusieurs indicateurs confirment le caractère durable du recul de la natalité et qu'est préoccupante

« L'instabilité sur le moyen terme du nombre annuel des naissances, dans la mesure où elle perturbe l'alimentation de la pyramide des âges à sa base et introduit des discontinuités dans les « investissements démographiques » pour les années à venir. La maîtrise de plus en plus grande de la fécondité expose celle-ci à des fluctuations conjoncturelles de plus en plus marquées, ce qui (...) pourrait avoir dans l'avenir diverses sortes de conséquences nouvelles sur les régimes d'évolution démographique. » (Rapport sur la situation démographique de 1974, 1976: 56).

Dès lors, ce rapport va devenir le support des discussions sur la démographie française. Le 23 janvier 1976, *Le Parisien* titre « L'Ined tire la sonnette d'alarme » (*Le Parisien*, 23/01/1976). La taille des familles rétrécit, le troisième enfant se fait plus rare. S'appuyant encore sur ce rapport, Michel Debré affirme que « trois enfants par famille serait le minimum afin d'« endiguer » la dénatalité qui condamne le peuple français au vieillissement et menace son existence » (Debré, *Le Monde*, 18/02/1976). Il n'est pas le seul à promouvoir la famille de trois enfants. Le 11 juin 1976 *La Croix* s'inquiète de « l'allergie au troisième enfant » en se basant encore sur le rapport de l'INED. Ce modèle familial à trois enfants présenté comme le modèle idéal parce qu'il permet le renouvellement des générations refait aussi surface au cours de ces années à l'instar de la dénatalité. Il s'agit de la réactivation du concept de la « famille normale » érigé sous la troisième république (De Luca Barrusse, 2010; De Luca Barrusse, 2008).

Le directeur de l'INED régulièrement interpellé pour expliquer les tendances reste quant à lui toujours très prudent. « La position du statisticien qui observe et analyse les évolutions est évidemment inconfortable. Lorsqu'il établit - et, bien sûr, diffuse - une information nouvelle, il s'expose au risque d'être vilipendé par la fraction de l'opinion que cette information dérange. [...]. Mais la fécondité paraît être le révélateur d'un état profond de civilisation : les sociétés européennes ont, nous semble-t-il, perdu depuis une dizaine d'années une partie de l'espoir et de la foi qu'elles avaient en elles-mêmes » (Calot, 1976). Or, les naissances remontent au cours du dernier trimestre de l'année 1976 ce que ne manque pas de souligner la presse évoquant les propos du directeur de l'INED et du président de la République qui s'en réjouissent. Pour le démographe, Gérard François Dumont, cet optimisme est exagéré. Il reproche au directeur de l'INED de se focaliser sur le nombre des naissances plutôt que sur le niveau de remplacement des générations qui n'est toujours pas atteint » (Dumont, *Le Monde*, 18/01/1977). Même s'ils interviennent dans la presse où leur expertise est sollicitée, les démographes sont plus en retrait qu'au cours des années précédentes, notamment lors du débat sur la légalisation de la contraception (De Luca Barrusse, 2018). Leur propos pour

l'essentiel visent à rappeler les faits et que les irrégularités du nombre de naissances sont génératrices de perturbations dans la pyramide des âges et les effets de la fécondité sur le remplacement des générations. Comme le note Gérard Calot « il est sûr qu'à défaut d'être en mesure de maîtriser les tendances à long terme de la natalité, un Etat aurait grand avantage à en atténuer, autant qu'il est possible, les fluctuations, d'une année sur l'autre. » (Calot, 1976). Par leurs interventions dans la presse, ils maintiennent le débat sous les feux des projecteurs et contribuent à la diffusion de connaissances en démographie.

La reprise de la natalité se poursuit jusqu'en 1980 où elle connaît une nouvelle chute. Le débat ne cesse pas pour autant même si les articles sur le sujet sont moins nombreux. *Le Monde* publie 35 articles en 1977. Ils portent sur la remontée des naissances et son caractère durable. S'agit-il d'une reprise passagère ou d'un mouvement de fond ? Plusieurs articles insistent sur le fait qu'en dépit de la hausse des naissances, le renouvellement des générations n'est pas assuré (par exemple, *Le Monde*, 14/12/1977). Mais cette année est aussi marquée par la publication du livre de Pierre Chaunu et Georges Suffert qui vient de paraître. Ce dernier est un journaliste catholique. Il s'entretient avec Pierre Chaunu, un historien protestant, professeur à la Sorbonne, qui s'est déjà prononcé haut et fort contre l'avortement. Avec Jérôme Lejeune, il est le fondateur de plusieurs mouvements pro-vie et anti-IVG. Leur livre est intitulé « La peste blanche ? Le suicide de l'Occident » (Chaunu, Suffert, 1976). Il dénonce « la baisse dramatique » de la natalité » dans « le monde blanc » (...). La pyramide des âges qui est en train de se construire est intolérable. On ne peut pas faire vivre une société sur une pointe (...) nous sommes en train de constituer une poudrière » (Chaunu, *Le Monde*, 28/01/1977). La sortie de ce livre est largement relayée par la presse de droite, notamment dans *La Croix* et *Le Figaro*, mais aussi celle de comme dans la presse de gauche, dans *L'Humanité* en particulier.

La politique familiale prend le relais pour alimenter le débat notamment en 1978. En dépit de la reprise de la natalité, Michel Debré continue d'attiser la crainte et de pointer du doigt « l'insidieuse propagande dénataliste » (Debré, *Le Monde*, 12/08/1978). Le président de la République, Valéry Giscard D'Estaing s'inquiète encore des « dangers à venir de la dénatalité » et il réitère son attachement à la famille : « Une société qui n'est plus capable d'assurer le remplacement des générations est une société condamnée » (*Le Monde*, 15/12/1978). La politique familiale apparaît comme un remède possible à la baisse de la natalité et des mesures incitatives sont discutées. Les partis politiques de l'opposition sont contraints à se positionner. Le principal opposant au président de la République, le socialiste François Mitterrand estime qu'une « politique de la natalité doit constituer un des axes de l'action gouvernementale » (*Le Monde*, 25/06/1978). Un autre socialiste, Jacques Delors, plaide aussi pour une révision de la politique familiale. Les oppositions sont rares. Elles émanent principalement des féministes qui considèrent que le débat contribue à stigmatiser des femmes qui refuseraient d'accomplir leur devoir maternel. L'opposition trouve à s'exprimer par la voie d'Yvette Roudy, secrétaire nationale du parti socialiste, qui dénonce l'aspect patriotique, autoritaire et moralisateur des discours alarmistes sur la dénatalité. « À première vue, le raisonnement est fort et préoccupant. Mais il y a quelque part deux ou trois choses que l'on oublie. Je pensais, pour ma part, que nous étions entrés dans une ère nouvelle de l'humanité, que nous avions quitté pour de bon la période de l'obscurantisme où nous subissions sans broncher les fantaisies de la nature et où nous produisions des bébés par dizaine, répondant ainsi à une angoisse quasi métaphysique des humains : la peur de disparaître. » L'exhortation au troisième enfant que promeut la politique familiale est « une remise en cause du droit de femmes » (Roudy, *Le Monde*, 29/12/1978). Les réflexions sur la politique familiale comme soutien à la natalité conduisent au renforcement de l'aide aux familles d'au moins trois enfants (Damon, 2008).

1979, le point culminant du débat

Le débat connaît son point culminant en 1979, une année marquée par la révision de la loi Veil sur l'avortement. Dans *Le Monde*, 156 articles s'y intéressent. Le contenu des propos ne change guère. Les mêmes arguments sont mobilisés. Les mêmes acteurs interviennent. Dans une interview télévisée, reprise dans *Le Monde*, le président de la république fait de la question démographique l'une des quatre grandes questions auxquelles la France doit faire face avec l'économie, l'Europe et la défense (*Le Monde*, 20/04/1979). La parution du livre cosigné par Gérard François Dumont, Jean Legrand, Pierre Chaunu et Alfred Sauvy intitulé « La France ridée » (Chaunu et al., 1979) est largement commentée. Le livre s'intéresse à la diminution des naissances et au vieillissement de la population dans un registre discursif qui mobilise l'émotion : la baisse des naissances est « une mort voulue collective ». Pierre Chaunu, on le voit, a rejoint Debré sur le devant de la scène médiatique. Pour « expliquer la chute brutale de la fécondité que connaissent simultanément tous les pays du monde industrialisé », il met en cause « la grande conspiration contre la vie fomentée depuis l'Amérique du Nord au lendemain de la dernière guerre mondiale et l'enchaînement implacable : contraception, avortement, stérilisation » (*Le Monde*, 28/03/1979). Le même jour, Jean-Marie Dupont, le directeur adjoint du *Monde*, rejoint les rangs des inquiets : « La régression démographique est indolore à ses débuts, elle apparaît même comme un facteur favorable dans une période de crise : moins d'enfants, c'est moins de charges pour les familles et pour la collectivité, moins de chômeurs en puissance. » (Jean-Marie Dupont, *Le Monde*, 28/03/1979). Mais l'avenir est en jeu.

La révision de la loi Veil maintient le débat dans la presse. Les échanges entre Robert Debré et Simone Veil à l'assemblée nationale sont repris. Cette dernière affirme son désaccord face au nataliste qui estime que la loi sur l'avortement a un lien avec la courbe des naissances :

« En France, on a vu le taux de natalité baisser bien avant que la loi sur l'avortement soit votée, et on a même noté une petite remontée du taux de natalité en 1977. Je crois vraiment que cela n'a absolument aucune influence. Je tiens à rappeler également quel était le taux de natalité en France entre 1920 et 1940, avec des textes extrêmement répressifs sur la contraception et l'avortement, sans compter la façon dont ils étaient appliqués. C'est d'ailleurs ce que disent les démographes qui ont étudié sérieusement la question : il n'y a aucun lien... » (Veil, *Le Monde*, 24/04/1979).

Plusieurs mois durant, les discussions tournent autour de l'effet de la légalisation de l'avortement sur le niveau des naissances. En juin, Michel de Saint-Pierre, président de l'association antiavortement Credo, s'inquiète « Si l'on se contente de suivre les courbes démographiques actuelles ; si l'on prête un instant l'oreille aux avertissements solennels d'un Sauvy ou d'un Chaunu, que voit-on ? À la fin de ce deuxième millénaire - c'est-à-dire dans vingt ans, - la France, l'Allemagne, l'Angleterre, n'auront plus que 30 à 35 millions d'habitants chacune » (de Saint-Pierre, *Le Monde*, 23/06/1979). Pourtant les démographes interpellés, notamment Calot, minimisent le lien entre législation en matière d'avortement, de contraception même et niveau des naissances (Calot, *Le Monde*, 02/10/1979).

Le 28/11/1979, *Le Figaro-Magazine*, un journal de tendance conservatrice zoome sur la question « pourquoi la baisse de la natalité ? ». Michel Debré est convoqué à de nombreuses reprises. Louis Pauwels, journaliste et fondateur de ce magazine déclare :

« La première des nécessités est d'enrayer la dénatalité. Contrairement à l'opinion reçue (...) c'est le nombre qui fait la richesse et la puissance d'un pays. Chez nous, dans deux ans, les moins de vingt ans ne seront plus que 30 %. C'était la proportion dans la France ruinée de 1945. Les conséquences économiques sont évidentes. Elles ne sont pas seules. Les pays occidentaux de race blanche, Russie comprise, composaient en 1920 le tiers de l'humanité. Si la récession se poursuit, en 2000, ils n'en composeront plus qu'un cinquième. Quand le

rapport des forces démographiques contredira aussi cruellement le rapport des forces technologiques, la guerre des races sera proche. » (Pauwels, *Le Figaro-Magazine*, 28/11/1979).

Le même jour, dans *Le Nouvel Observateur*, un journal de tendance de gauche cette fois, Jean Matouk trouve au moins un mérite au discours alarmiste des natalistes, qu'il expose ainsi :

« Il a attiré l'attention sur les phénomènes démographiques, lents à se manifester, difficiles à comprendre, mais qui conditionnent de loin toutes les transformations économiques et sociales. On peut récuser la forme de leur pronostic - l'extinction de la « race blanche » - et leur réquisitoire contre la contraception et l'avortement. Mais on ne peut nier que la baisse de la natalité doive poser un jour de graves problèmes aux nations européennes » (Matouk, *Le Nouvel Observateur*, 28/11/1979).

On le voit ici l'inquiétude est générale, à gauche comme à droite de l'échiquier politique mais elle n'empêche pas l'expression d'opposition qui se manifeste plus ouvertement. Le consensus autour de ces questions s'est fissuré. Après les féministes, les écologistes font entendre leur voix divergente car « la stabilisation ou plutôt la décroissance du chiffre de population constitue la condition même de la réalisation de la plupart de leurs revendications (...). Une politique responsable ne consisterait-elle pas à profiter de cette évolution ? » (Kalman, *Le Monde*, 25/10/1979). Certains membres du Mouvement des écologistes font la « grève des naissances » en réaction au programme nucléaire mis en place par le gouvernement Giscard. « La Grève des naissances n'est pas un mouvement de « refus d'enfants ». C'est un moyen de pression sur le gouvernement. Les membres du collectif s'engagent à ne pas faire d'enfants tant que le programme nucléaire civil et militaire ne sera pas arrêté. Nous avons choisi cette façon de lutter parce que nous subissons depuis plusieurs mois une campagne pro-nataliste intensive, et que le problème démographique préoccupe beaucoup nos gouvernants » (Mouvement des écologistes, *Le Monde*, 26/11/1979). Voilà donc un moyen de retenir l'attention du gouvernement en remettant à l'ordre du jour « la grève des ventres » initiée à la fin du XIXe siècle dans le milieu néomalthusien et féministe (Ronsin, 1980).

A partir de 1980, le recul de débat

A partir de 1980, le débat comment à perdre de son emprise. 85 articles sont publiés en 1980, 44 en 1981, 29 seulement en 1982. Les interventions sur le sujet sont moins fréquentes même si les inquiétudes demeurent qui s'expriment notamment dans l'hémicycle au moment de discussion sur la politique familiale, par exemple en mai 1980 (Mermaid, *Le Monde*, 08/05/1980). En 1981, s'amorce un redressement de la natalité qui est bien sûr commenté. Un article en particulier, publié le 5 février souligne que la tendance au redressement s'observe aussi ailleurs en Europe sans que des politiques familiales ait tenter de la forcer. (*Le Monde*, 05/02/1981). Sans doute, le retrait de Michel Debré qui se focalise désormais sur sa campagne électorale explique-t-il le recul du débat même s'il continue toujours de tenter de l'alimenter. Ainsi le 28 mars, alors qu'il défend l'idée d'un salaire pour les mères de trois enfants et plus, la mesure phare de son projet électoral, il réaffirme que « le seul remède à la chute des naissances : une politique familiale et nataliste hardie et généreuse » (Debré, *Le Monde*, 28/03/1981). Le scepticisme s'exprime désormais plus ouvertement. Par exemple, un enseignant par exemple, prend position contre des arguments qui n'ont pas fait leur preuve :

« Depuis plus d'un siècle, natalisme et « malthusianisme » se disputent l'avant-scène des doctrines démographiques. Or, sur la question principale qui les oppose - faut-il encourager l'essor du peuplement ? - leurs controverses n'offrent aucune alternative véritable (...). Les attitudes dites malthusiennes attribuent un pouvoir excessif à l'information contraceptive

et au planning familial dans la baisse de fécondité que la plupart des pays sous-développés cherchent à susciter. De même, les attitudes natalistes, spécifiquement encouragées dans notre pays par les faibles natalités du XIXe siècle, exagèrent l'action régulatrice des pouvoirs publics. Car en matière de politique démographique l'efficacité des interventions de l'État ne peut que rarement se démontrer a posteriori (Boyer, *Le Monde*, 02/10/1980).

Mais dans l'ensemble force est de constater que le débat s'est tari.

Ainsi il apparaît que le vote définitif de la loi Veil auquel le débat était très lié a renvoyé dans l'ombre les réflexions sur le recul de la natalité et de la fécondité. Sans doute aussi, peut-on penser que ce long débat a fini par lasser l'opinion publique. En effet, on voit, les oppositions s'exprimer de plus en plus fréquemment contre le dogme natalisme. Mais, quels sont été les effets de ce débat sur l'opinion publique ? exprime-t-elle des inquiétudes, elle aussi ? Quelle place le public accorde-t-il aux questions démographiques ?

L'opinion à l'égard des tendances démographiques

Depuis 1947, des enquêtes menées par l'INED ont pour objectif de mesurer les connaissances des questions démographiques et d'évaluer l'opinion de la population à l'égard des enjeux qu'elles soulèvent. Leurs questionnaires divergent d'une année à l'autre car ils sont fonction de l'actualité et ils évaluent la réception de certaines modifications législatives telles que le changement d'âge à la majorité, à la retraite ou, le renouvellement des conditions d'attribution des allocations familiales (Girard, 1950; Girard, Henry, 1956; Girard, Bastide, 1960; Bastide, Girard, 1966; Girard, Zucker, 1967; Girard, Zucker, 1968; Bastide, Girard, 1975; Girard et al., 1976; Girard, Roussel, 1979; Bastide et al., 1982). Mais motivés par la volonté de connaître l'opinion à l'égard des dernières tendances et la connaissance que les individus en ont, les concepteurs de ces enquêtes, autour de Alain Girard notamment, reprennent, d'une enquête à l'autre quelques questions qui permettent de broser des évolutions.

Au cours des décennies 1970 et 1980, cinq enquêtes ont été menées. La première en octobre 1974 s'intéresse aux « attitudes et opinions des Français à l'égard de la fécondité et de la famille » (Bastide, Girard, 1975). L'année suivante, du 20 mai au 15 juin 1975, l'enquête « natalité et politique démographique » répond à une commande du gouvernement (Girard et al., 1976; INED, 1976). En novembre 1976, « les attitudes des Français sur la conjoncture démographique, la natalité et la politique familiale » sont interrogées (Bastide, Girard, 1977). Deux ans plus tard, en décembre 1978, l'« enquête d'opinion sur la fécondité et la conjoncture » (Girard, Roussel, 1979) est menée tandis que celle de janvier 1982, s'intéresse à la conjoncture (Bastide et al., 1982). Ces enquêtes donnent lieu à des articles de synthèse publiés dans la revue *Population*. Grâce aux bases de données de certaines de ces enquêtes menées depuis 1947, je peux prolonger certains résultats publiés pour saisir les évolutions sur le long terme et vérifier si les connaissances et les opinions montrent des changements ou des renforcements de préoccupations du public entre 1974 et 1981 (Archives INED). Toutes les bases de données ne sont pas disponibles cependant ce qui conduit à se focaliser alors sur les articles publiés.

Les connaissances en démographie

Avant d'examiner l'état de l'opinion publique à l'égard des questions démographiques, il convient de vérifier si celle-ci est bien informée des tendances. Si tel est le cas, cela confirmerait que l'information sur les tendances démographiques circule dans l'espace public ainsi

que les opinions des experts qui y sont associés. Au-delà même des informations dans la presse, il faut noter que l'INED propose un 4 pages d'information *Population et sociétés*, qui présente la situation nationale et mondiale. Il est très largement diffusé. Parallèlement l'enseignement de la démographie à l'école et dans les universités contribue à cette diffusion des connaissances (Geneslay, al., 1967; Garlot, 1968; Dittgen, 1992).

L'observation du niveau de connaissance montre que, depuis les années 1950, le public est bien informé des tendances de la population française. La même question sur l'évolution de la population française est posée entre 1949 et 1974 (Tableau 1). Très majoritairement, les interviewés savent que la population a augmenté.

Tableau 1 : « D'après ce que vous savez est ce que la population française a augmenté, diminué ou est restée la même » ?

	1949	1962	1965	1974
Augmente	80	96	95	90
Diminue	7	2	2	2
Reste à la même	3	0	0	5
Ne se prononce pas	10	2	3	3
Ensemble	100	100	100	100

Les publications nombreuses relatives à l'augmentation des naissances à partir de la Libération expliquent sans doute le passage de 80 à 96% de personnes bien informées entre 1949 et 1962. Jusqu'en octobre 1974, le niveau de connaissance de la croissance démographique reste très élevé. Le passage de 95% en 1965 à 90% de bien informés en 1974 peut être dû à la confusion entre la croissance positive de la population et son ralentissement récent qui a commencé à être évoqué dans les médias, comme on l'a vu. En effet, la proportion de ceux qui pensent qu'elle reste la même augmente un peu. Quoi qu'il en soit, dans sa grande majorité, le public connaît la croissance de la population française.

Le recul de la natalité à partir de 1974 et le débat qu'il entraîne explique la même question posée entre 1975 et 1978 sur le niveau des naissances « ces dernières années » (Tableau 2). L'accès aux données de ces enquêtes permet de préciser le profil de ceux qui sont bien informés.

En 1975, la proportion de ceux qui savent que les naissances ont diminué « ces dernières années » s'élève à 62% ; elle passe à 68% en 1976 et 76% en 1978. La différence entre les hommes et les femmes est notable même si les proportions augmentent aussi au cours de la période. Les femmes sont mieux informées que les hommes. Au cours de la décennie 1970, dans les magazines féminins, j'ai pu constater que les articles sur le « troisième enfant » en particulier sont fréquents, notamment dans les revues *Parents* et *Enfant magazine*. Le débat qui agite la presse nationale est donc aussi présent dans celle destinée aux femmes. Cela explique sans doute leur bonne connaissance du sujet. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont un peu moins bien informées que les autres classes d'âges mais, quel que soit l'âge des interviewés, en 1978, c'est plus de 7 personnes sur 10 qui connaissent les tendances de la natalité. En outre, on constate qu'à mesure que le niveau d'instruction s'élève les connaissances s'élèvent aussi. Les personnes ayant atteint le niveau primaire sont 70% en 1978 à connaître les tendances de la natalité, elles sont 85% parmi celles qui ont fait des études supérieures.

Tableau 2 : « D'après ce que vous savez, le nombre des naissances ces dernières années a augmenté, est resté le même, ou a diminué »

	A augmenté			Est resté le même			A diminué			Ne sait pas		
	1975	1976	1978	1975	1976	1978	1975	1976	1978	1975	1976	1978
Ens	11	6,4	5,7	21	19,5	15,2	62	68,1	76,4	6	5,9	2,6
Hommes	14	7,1	6,2	23	19,3	15,8	56	68,5	74,9	7	5,0	3,1
Femmes	9	5,8	5,3	19	19,7	14,8	66	67,7	77,8	6	6,8	2,1
Age	1975	1976	1978	1975	1976	1978	1975	1976	1978	1975	1976	1978
18-24	12,6	7,9	7,4	23,7	18,6	14,7	59,1	67,6	76,0	4,6	5,9	2,0
25-34	11,5	6,1	6,1	19,0	16,0	15,4	63,3	73,1	77,0	6,2	4,7	1,5
35-49	11,4	5,8	5,5	19,6	19,3	12,7	63,8	68,8	79,2	5,2	6,1	2,5
50-64	12,1	5,6	5,5	21,8	24,0	14,6	61,2	65,3	76,9	5,0	5,0	3,0
65 ans et +	10,5	7,5	4,5	21,0	19,5	19,9	58,4	64,7	71,6	10,2	8,4	4,0
Niveau d'études	1975	1976	1978	1975	1976	1978	1975	1976	1978	1975	1976	1978
Primaire	12,9	7,9	5,5	25,9	25,2	19,5	52,7	59,4	69,9	8,5	7,5	3,8
Primaire sup.	11,8	5,7	6,4	22,4	22,9	16,0	58,6	66,3	73,4	7,2	5,1	4,3
Techn. ou comm	13,0	6,4	6,0	19,7	20,6	14,8	62,6	66,1	76,9	4,8	6,9	1,4
Secondaire	7,8	5,6	4,0	15,6	11,9	11,8	71,6	77,3	82,5	4,9	5,1	1,6
Supérieur	7,2	4,4	4,3	11,0	9,7	9,6	79,9	84,1	85,0	1,9	1,8	1,3

Fondé sur l'analyse de deux questions évaluant le niveau de connaissance des individus, notre conclusion ne peut être que prudente. Mais force est de constater que les résultats convergent : l'évolution de la population française et la diminution des naissances « ces dernières années » sont bien connues des interviewés. Mais qu'en pensent-ils ?

Les opinions formulées

Les questions d'opinion qui nous intéressent ici portent sur la croissance de la population, le niveau des naissances et le degré d'intervention des pouvoirs publics dans la correction des tendances observées. Observons d'abord sur le long terme l'évolution de l'opinion publique à l'égard de la croissance de la population grâce à la seule question récurrente posée à chaque enquête entre 1947 et 1982 : « à votre avis est-il souhaitable que la population française augmente diminue ou reste à peu près la même ? » (Tableau 3).

Dans les années 1940, la proportion de ceux qui préfèrent une population croissante est élevé même si elle décroît et passe de 73 à 54%. On peut, sans risques, évoquer l'influence de la propagande nataliste qui, au cours de ces années, n'est pas contrée. Les pertes de la guerre ont aussi sans doute marqué les esprits. Mais, à partir des années 1950 et jusque dans les années 1970, le changement est notable. La majorité – entre 50 et 65% des interrogés – préfère désormais une population stable. Dans les médias, le *baby-boom* est présent ainsi que ses effets sur le marché du travail, la capacité d'accueil des écoles et des universités... (De Luca

Tableau 3 : « A votre avis est-il souhaitable que la population française augmente diminue ou reste à peu près la même ? »

	1947	1949	1955	1959	1962	1965	1967	1974	1975	1976	1978	1982
Augmente	73	54	22	27	36	29	27	23	23	26	40	40
Reste à peu près la même	22	33	57	59	50	59	61	63	65	63	49	50
Diminue	1	3	6	8	7	7	7	10	8	7	8	8
Ne se prononce pas	4	10	15	6	7	5	5	4	4	4	3	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Barrusse, 2018). En outre, la rapide croissance du « tiers monde » (l'expression utilisée pour la première fois par Alfred Sauvy (Sauvy, 1952)) inquiète et la presse se fait l'écho de ces préoccupations. Observons toutefois, à partir de 1978, l'amorce d'un changement de tendance. Alors que 23 à 26% d'interrogés souhaitaient une augmentation de la population entre 1974 et 1976, la proportion atteint 40% en 1978 et 1982. Tout porte à croire que le débat sur les risques de la baisse de la natalité ait porté ses fruits. L'analyse des résultats de trois enquêtes pour lesquelles nous disposons de données détaillées permet de préciser notre propos (Tableau 4).

Tableau 4 : « A votre avis est-il souhaitable que la population augmente diminue ou reste à peu près la même ? »

	Augmente			Reste stationnaire			Diminue			Ne se prononce pas		
	1974	1978	1982	1974	1978	1982	1974	1978	1982	1974	1978	1982
Ensemble	23,3	40,3	40,0	62,7	48,5	50,2	9,6	8,2	8,0	4,4	2,9	1,8
Hommes	27,1	42,9	43,3	59,1	46,4	45,9	9,7	7,9	9,1	4,1	2,7	1,7
Femmes	19,6	37,8	35,7	66,2	50,6	54,4	9,5	8,5	7,1	4,7	3,1	2,8
Age												
18-24	24,1	34,1	31,0	60,1	50,0	53,1	10,6	12,5	13,5	5,3	3,4	2,5
25-34	22,4	36,3	39,0	59,7	52,0	49,7	13,3	8,6	9,0	4,6	3,1	2,3
35-49	24,8	42,6	40,5	64,4	49,4	51,1	7,4	6,4	5,9	3,5	1,6	2,4
50-64	23,2	45,9	41,5	62,7	44,2	51,7	9,3	7,4	5,3	4,9	2,5	1,6
65 ans et +	21,0	40,9	42,5	67,1	47,2	46,4	7,8	7,2	8,4	4,1	4,7	2,8
Niveau d'études												
Primaire	18,5	34,2	34,7	66,5	53,4	53,3	9,8	8,1	9,6	5,2	4,2	2,5
Primaire sup.	22,5	41,1	39,9	60,9	49,6	48,9	11,2	7,4	8,7	5,4	1,8	2,4
Technique ou comm.	24,0	39,7	37,9	61,5	48,4	51,9	11,5	10,5	8,3	3,0	1,4	1,8
Secondaire	26,2	42,0	39,6	64,7	46,6	51,9	6,6	7,7	6,2	2,5	3,6	2,3
Supérieur	35,7	50,7	47,4	50,7	40,0	43,4	8,7	7,3	6,9	5,0	1,9	2,3

	Augmente			Reste stationnaire			Diminue			Ne se prononce pas		
	1974	1978	1982	1974	1978	1982	1974	1978	1982	1974	1978	1982
Professions												
Cultivateurs	26,6	37,6	30,5	59,4	50,8	60,4	9,2	8,0	6,5	4,8	3,6	2,6
Salariés agricoles	13,5	34,6	38,0	55,8	51,9	52,0	22,6	7,7	10,0	8,1	5,8	0,0
Ouvriers	19,9	32,6	35,6	62,7	53,8	51,5	11,1	10,0	11,8	6,3	3,6	1,1
Artisans comm.	21,8	45,2	43,4	72,7	46,3	46,1	4,0	7,7	7,9	1,5	0,8	2,6
Employés	21,6	40,2	39,8	63,3	51,4	51,5	12,3	5,6	7,1	2,9	2,8	1,6
Cadres moyens	28,1	44,4	47,4	61,3	48,0	48,6	7,2	6,1	2,4	3,4	1,5	1,5
Cadres sup, ind., prof. libé.	45,1	57,0	56,4	40,4	32,2	35,9	6,7	7,8	6,1	7,7	3,0	1,6

Premier constat, sur toute la période, la différence entre hommes et femmes est notable : les hommes sont plus nombreux à souhaiter une augmentation de la population ; les femmes préfèrent majoritairement une population stable. En outre, on constate que la proportion de ceux qui ne se prononcent pas diminue au fil des enquêtes. Ce résultat est important dans la mesure où il tend à montrer que le débat au cours de ces années conduit à une plus grande fréquence des prises de position des individus. Ils expriment davantage une opinion.

A partir de 1978, on l'a vu, on note un changement un peu plus favorable à une croissance de la population, le tableau 4 montre que les plus âgés accompagnent plus largement ce mouvement que les plus jeunes. A mesure que l'âge croît, la fréquence de ceux qui préfèrent souhaitable que la population augmente croît et dépasse 40%. Par ailleurs, il apparaît que le pourcentage de ceux qui préfèrent une population croissante est lié au niveau d'éducation. Plus ce niveau est élevé, plus la proportion s'accroît. Ce niveau d'éducation étant lié à la profession, les observations sont comparables. Le débat sur les risques du recul de la croissance démographique a donc conduit à des prises de positions qui convergent assez largement avec celles des experts qui se sont exprimés. Les catégories sociales les plus favorisées y ont été les plus sensibles.

Observe-t-on les mêmes tendances à propos du nombre des naissances ? Depuis 1956 jusqu'en 1974, l'échantillon répond à une même question : « d'une manière générale diriez-vous que le nombre des naissances en France est actuellement trop élevé, pas assez élevé ou comme il convient ? » (Tableau 5).

En 1956, 46% pensent que le nombre de naissances convient, la proportion fluctue autour de 50% et mais atteint en 1974 65%. Mais ce qui est remarquable ici c'est l'évolution de la pro-

Tableau 5 : « D'une manière générale, diriez-vous que le nombre des naissances en France est actuellement trop élevé, pas assez élevé ou comme il convient ? »

	1956	1959	1965	1966	1967	1971	1974
Trop élevé	37	34	38	45	28	23	15
Comme il convient	46	53	53	45	54	55	65
Pas assez élevé	9	6	5	6	14	15	12
Ne se prononcent pas	8	7	4	4	4	7	8

portion ceux qui trouvent ce nombre trop ou trop peu élevé. On voit ainsi nettement diminuer la proportion de ceux qui trouvent le nombre de naissances trop élevé : elle passe de 37 à 15% tandis que s'accroît la proportion de ceux qui ne le trouvent pas assez élevé. Cette dernière proportion passe de 9 à 12% entre 1956 et 1974. Les débats sur la libéralisation de la contraception ont pu conduire à ce changement (De Luca Barrusse, 2018). Quoiqu'il en soit, en octobre 1974, au moment où les premières alertes sont lancées sur la diminution de la natalité et que s'ouvre le débat durablement, deux tiers des individus estiment que le nombre des naissances convient. Mais si les naissances devaient continuer de diminuer quelle serait l'opinion à cet égard ? C'est la question qui a été posée en 1976, 1978 et 1982 (Tableau 6). En effet, au cours de ces enquêtes les questions relatives à la natalité se focalisent sur le prolongement de la baisse puisque, comme on la vu, celle-ci est connue dans l'ensemble. Cependant, elles sont introduites différemment pour préciser aux enquêtés le niveau de la baisse. En 1976, la question est ainsi formulée : « Le nombre de naissances qui était d'environ 850 000 dans les années antérieures, diminue d'environ 50 000 par an depuis trois ans. Est-ce que cette diminution du nombre des naissances vous paraît une bonne chose, une mauvaise chose ou une chose indifférente ? ». En 1978 la question est introduite : « le nombre annuel des naissances diminue sensiblement depuis 1973. Depuis cette date, il a diminué d'environ 100 000 passant de 850 000 naissances à 750 000 en chiffres ronds. Est-ce que cette diminution du nombre des naissances vous apparaît une bonne chose, une mauvaise chose ou une chose indifférente ? ». Enfin, en 1982, la question est ainsi formulée : « après la deuxième guerre, le nombre des naissances avait augmenté sensiblement. Puis il a de nouveau nettement baissé. Il semble dans les dernières années rester à peu près le même. Si le nombre des naissances devait effectivement diminuer serait-ce à votre avis, une bonne chose, une mauvaise chose ou une chose indifférente ? ». Les différences entre les questions sont réelles, toutefois, il m'a semblé possible de tenter la comparaison des résultats pour saisir comment évolue la perception de la poursuite de la baisse tout en restant très prudente dans mes conclusions (Tableau 6).

La proportion de ceux qui pensent que la poursuite de la baisse des naissances est une mauvaise chose passe de 55 à 68% entre 1976 et 1982. Plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles considèrent que la baisse des naissances est une mauvaise chose. Plus, le niveau d'instruction est élevée, plus les craintes s'expriment aussi. Le débat semble avoir conduit à une inquiétude largement partagée. A la fin de la période considérée, la proportion de ceux qui n'expriment aucune opinion a diminué. En 1978, l'enquête s'intéresse à la perception du remplacement des générations. « Depuis 1975, chaque année, le nombre des naissances a été inférieur à celui qui assure le remplacement d'une génération par la suivante. Si cela devait continuer est-ce que ce serait pour l'avenir du pays très bénéfique, plutôt bénéfique, sans importance, plutôt grave, très grave ? ». 56% trouvent cela plutôt grave ; 19% très grave. 12% trouvent cela sans importance ; 7% trouvent cela bénéfique (très et plutôt bénéfique cumulés).

Les enquêtes produites au cours des années 1970 s'intéressent aussi à l'acceptabilité des mesures d'encouragement à la natalité telle quelles peuvent être discutées au même moment. Les enquêtes de 1966 et 1974, permettent de connaître le sentiment du public à cet égard au moment où émerge le débat sur la baisse des naissances. D'après les interrogés, le nombre des naissances est-il une question qui concerne les pouvoirs publics, uniquement les ménages ou les deux ? C'est ainsi le degré d'acceptation de l'intervention de l'Etat dans la question de la natalité qui est questionné (Tableau 7).

En 1974 comme en 1966 déjà, la population est partagée entre partisans de l'intervention des pouvoirs publics et ceux qui pour qui cette question est uniquement une affaire privée.

Tableau 6 : « Si le nombre de naissances devait (effectivement) diminuer ce serait ? »

	Une bonne chose			Une mauvaise chose			Une chose indif- férente			Ne se prononce pas		
	1976	1978	1982	1976	1978	1982	1976	1978	1982	1976	1978	1982
Ens	14,9	21,7	12,4	54,9	57,1	67,5	21,7	13,4	13,0	8,5	7,7	7,1
Hommes	14,2	20,9	11,9	58,5	59,2	68,0	21,4	13,5	12,8	5,9	6,5	7,4
Femmes	15,6	22,6	12,9	51,5	55,2	67,1	22,1	13,4	13,2	10,8	8,9	6,8
Age												
18-24	21,3	28,4	14,5	47,0	47,5	60,4	23,3	14,0	17,2	8,4	10,0	7,9
25-34	17,4	24,6	14,2	52,8	52,8	63,2	21,3	16,1	16,7	8,5	6,5	6,0
35-49	15,4	21,7	13,1	55,3	59,1	67,4	20,6	11,9	11,2	8,8	7,2	8,3
50-64	10,8	15,9	9,3	58,1	64,7	77,2	23,2	12,0	7,9	7,8	7,4	13,5
65 ans et +	9,9	19,0	11,4	60,8	59,3	67,4	20,4	13,6	13,5	8,9	8,1	7,7
Niveau d'études												
Primaire	14,7	25,1	15,9	48,8	47,8	61,7	26,6	16,7	14,4	9,9	10,4	8,0
Primaire sup.	8,7	19,9	12,3	63,9	64,2	68,5	20,8	10,6	13,8	6,6	5,3	5,4
Technique ou comm.	17,7	25,6	9,6	53,8	55,0	67,0	21,4	12,6	16,4	7,1	6,8	7,0
Secondaire	17,3	17,0	10,7	57,2	63,9	72,0	17,1	11,8	10,7	8,4	7,3	6,5
Supérieur	15,0	16,7	10,5	62,1	66,6	71,9	15,9	10,9	10,3	7,1	5,8	7,3

Tableau 7 : « Selon vous, les pouvoirs publics doivent-ils se préoccuper du nombre des naissances dans le pays ou bien pensez-vous que cette question regarde uniquement les ménages ? »

	1966	1974
Les pouvoirs publics	49	46
Uniquement les ménages	43	46
Ne se prononcent pas	8	8
Total	100	100

En outre, on n'observe pas d'évolution du nombre de ceux qui ne se prononcent pas. Au moment où s'ouvre le débat donc, difficile de dire quelle est l'opinion dominante en matière d'intervention de l'Etat dans les questions de natalité. Mais, là encore, les discussions, les alertes, les propos tenus sur le recul de la natalité semblent avoir conduit à une modification de la perception de l'intervention de l'Etat comme en témoigne le tableau ci-dessous (Tableau 8)

Si la population est relativement partagée sur le fait que la baisse des naissances intéressent uniquement les ménages ou les pouvoirs publics aussi jusqu'en 1974, en revanche

Tableau 8 : « Pour arrêter la baisse de la natalité, l'Etat devrait »

	1975	1976	1978
Devrait prendre des mesures	39	43	59
Ne devrait pas en prendre	47	40	29
Ne se prononce pas	14	17	12
	100	100	100

à partir de l'année suivante, on voit s'élever considérablement la proportion de ceux qui considèrent que l'Etat devrait prendre des mesures pour enrayer la baisse de la natalité : elle passe de 39 à 59% entre 1975 et 1978. En 1976, une question supplémentaire est introduite : « pour arrêter la baisse de la natalité, l'Etat devrait faire de la propagande » pour 36% des interrogés. 50% considère qu' « il ne devrait pas s'en occuper ». Il semble donc que les interrogés, en 1976, distingue la propagande, qui sans doute sous-entend l'encouragement discursif à faire des enfants et les mesures de soutien à la natalité qui, le plus souvent, sont associés à la politique familiale. D'ailleurs, tout un ensemble de questions sur la politique familiale montre qu'elle a la faveur du public. Les mesures financières de soutien à l'arrivée d'un enfant reçoivent dans l'ensemble un accueil favorable. Ainsi, en 1978, la question suivante est posée : « estimez-vous que l'Etat devrait prendre des mesures particulières d'aide aux familles pour essayer d'arrêter la baisse du nombre des naissances ? ». 59% des interrogés répondent oui ; 29% y sont opposés. Le public est donc plutôt favorable à une intervention ciblée et limitée à des mesures financières de soutien aux naissances.

En conclusion, on peut s'interroger ce débat et sur son éventuelle instrumentalisation politique. En effet, il prend sa source au moment où la France entre dans une période de crise économique à peine sortie des années fastes des Trente Glorieuses. Ces discussions sont-elles utilisées pour détourner le regard des tendances du chômage, de l'inflation ? Que la plupart des partis politiques se soient inquiétés de la dénatalité montre qu'il n'en est rien. Il y a bien une convergence des indicateurs démographiques et économiques mais on ne saurait parler d'instrumentalisation. La présence de ce débat dans la presse sur le retour de la dénatalité confirme la permanence d'une sensibilité démographique en France. Elle conduit à la médiatisation des questions démographiques et au recours à des arguments nourris d'interprétation sur le tolérable, l'intolérable, le désirable et l'indésirable en matière de population. Elle maintient la démographie dans l'espace public. Loin d'être un objet et une discipline accaparée par ses seuls experts, elle est l'objet de l'attention de profanes qui peuvent exprimer sur elles des opinions et des préférences. En France, elle est donc discutée dans un espace qui n'est pas limitée par l'expertise. Ensuite, il convient d'observer que ces débats, quelle que soit la tonalité des propos tenus, informent le public. La population connaît les principales tendances démographiques que les médias reprennent. Le rappel des chiffres, l'analyse des tendances largement publicisés portent leurs fruits quand il s'agit d'informer le public. Les médias viennent seconder l'enseignement de la démographie et les publications des experts qui actualisent les tendances. Autre constat enfin, ces débats attirent l'attention du public sur des situations jugées préoccupantes ; une préoccupation à laquelle le public adhère du moins au cours de ces années comme le confirment les enquêtes menées par l'INED.

En effet, au cours des années 1974-1981, l'opinion publique adhère à l'idée d'une valeur positive de la natalité. Le débat sur la dénatalité est connu puisque le public sait, dans sa

majorité aussi, que les naissances ont diminué. Il estime majoritairement que la baisse des naissances n'est pas une bonne chose et il préfère largement une population stationnaire. C'est aussi l'idée qui domine la presse au cours de ces années : si la baisse de l'indicateur de la natalité inquiète, ce n'est pas une croissance effrénée qui est préférée mais le retour à un niveau qui assure le remplacement des générations. Il y a donc une certaine concordance entre les opinions en matière de population et de natalité diffusées dans la presse et celle du public en général. On est donc tenté de conclure à l'influence médiatique sur les préoccupations du public. Cette conclusion ne se démarque pas des travaux de sociologie des médias en la matière même s'il porte sur d'autres thématiques (Gamson, Modigliani, 1989; McCombs and Shaw, 1972; Katz, 2001). Mais l'influence du débat se limite aux représentations des évolutions désirables. En effet, il ne conduit pas à la modification des comportements puisque parallèlement le nombre idéal d'enfants dans les familles qui était le plus fréquemment de 3 entre 1947 et 1974, passe à 2 au cours de la période étudiée et que la fécondité continue de baisser. L'opinion à l'égard des tendances démographiques puise donc sa source dans la circulation d'informations sur le sujet. La manière dont les chiffres sont utilisés, commentés, les propos qui les encadrent influence leur perception. On peut se demander, dans quelle mesure cette influence persiste aujourd'hui encore face à la démultiplication des réseaux d'information.

Bibliographie

- Baisse de la natalité. La situation risque de devenir catastrophique (1975) *Le Monde*. 19 juin.
- Bastide H, Girard A (1966) Les tendances démographiques en France et les attitudes de la population. *Population (French Edition)* 21: 9–50.
- Bastide H, Girard A (1975) Attitudes et opinions des Français à l'égard de la fécondité et de la famille. *Population (French Edition)* 30: 693–750.
- Bastide H, Girard A (1977) Attitudes des Français sur la conjoncture démographique, la natalité et la politique familiale à la fin de 1976. *Population (French Edition)* 32: 519–554.
- Bastide H, Girard A, Roussel L (1982) Une enquête d'opinion sur la conjoncture démographique (janvier 1982). *Population (French Edition)* 37: 867–904.
- Blayo C (1972) La baisse de la fécondité française. *Population (French Edition)* 27: 472–490.
- Boyer P (1980) Critique du natalisme. *Le Monde*. 2 octobre.
- Brown J, Ferree M (2005) Close your Eyes and Think to England: Pronatalism in the British Print Media. *Gender & Society* 19: 5–24.
- Calot G (1976) Le reprise de la natalité en France. *Le Monde*. 2 décembre
- Calot G (1979) Une baisse de fécondité voulue et non subie. *Le Monde*. 2 octobre.
- Capuano C (2009) Vichy et la famille. Réalités et faux-semblants d'une politique publique. Rennes: PUR.
- Charon J-M (1995) Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting. *Hermès* 3: 73–92.
- Chaunu P (1977) Nous sommes en train de constituer une poudrière. *Le Monde*. 28 janvier.
- Chaunu P, Dumont GF, Legrand J et al. (1979) *La France ridée*. Paris: Le Livre de poche.
- Chaunu P, Suffert G (1976) *La peste blanche*. Comment éviter le suicide de l'Occident. Paris: Gallimard.

- Damon J (2008) Les politiques familiales. Paris: PUF.
- De Luca Barrusse V (2005a) La fête des mères dans la première moitié du XXe siècle : la fabrique des mères méritantes. *Histoire et Sociétés* 15: 30–42.
- De Luca Barrusse V (2005b) Restoring the Notion of Family in France: Pronatalist and Pro-Family Propaganda in Schools and Army Barracks (1920–1940). *Population (English Edition)* 60: 11–35.
- De Luca Barrusse V (2008) Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880–1940). Rennes: PUR.
- De Luca Barrusse V (2010) La revanche des familles nombreuses : les premiers jalons d'une politique familiale (1896–1939). *Revue d'histoire de la protection sociale* 2: 47–63.
- De Luca Barrusse V (2013a) Des normes conjugales et parentales en mutation au cours du baby boom. *Politiques sociales et familiales* 118: 23–34.
- De Luca Barrusse V (2013b) Population en danger! La lutte contre les fléaux sociaux sous la Troisième République. Bern: Peter Lang.
- De Luca Barrusse V (2018) The “Denatality Complex”. The Demographic Argument in the Birth Control Debate in France, 1956–1967. *Population (English Edition)* 73: 9–34.
- De Saint-Pierre M (1979) Libres opinions: pauvre Europe! *Le Monde*. 23 juin.
- Debré: un favoritisme justifié (1975) *Le Monde*. 15 juillet.
- Debré M (1974) Un tournant dangereux? *Le Monde*. 01 novembre.
- Debré M (1976) Trois angoisses. *Le Monde*. 18 février.
- Debré M (1978) Politique familiale: pour rattraper le retard du XIXe siècle. *Le Monde*. 12 août.
- Debré R (1979) La France va craquer. *Le Monde*. 28 mars.
- Debré R, Sauvy A (1946) Des Français pour la France. Le problème de la population. Paris: Gallimard.
- Démographie: baisse de la natalité en France (1974) *Le Monde*. 07 décembre.
- Démographie: ralentissement de la croissance de la population française en 1972 (1973) *Le Monde*. 13 novembre.
- Dittgen A (1992) La diffusion des connaissances démographiques. *Population (French Edition)* 47: 1471–1481.
- Drouard A (1992) La création de l'INED. *Population (French Edition)* 47: 1453–1466.
- Dupont J-M (1979) La France ridée. *Le Monde*. 28 mars.
- En un an près de 50 000 naissances en moins (1975) *France-Soir*. 5 novembre.
- Entretien télévisé du président de la République sur la situation et l'avenir de la France (1979) *Le Monde*. 20 avril.
- Et le premier enfant... (1978) *Le Monde*. 15 décembre.
- Geneslay S, Bastide H et al. (1967) L'enseignement et la recherche démographiques. *Population (French Edition)* 22: 69–74.
- Gamson W, Modigliani A (1989) Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: a Constructionist Approach. *American Journal of Sociology* 95: 1–37.
- Garlot É (1968) L'enseignement de la démographie en France. *Population (French Edition)* 23: 499–508.
- Girard A (1950) Le problème démographique et l'évolution du sentiment public. *Population (French Edition)* 5: 333–352.
- Girard A (1986) L'Institut National d'Etudes Démographiques. Histoire et développement. Paris: INED.

- Girard A, Bastide H (1960) Les problèmes démographiques devant l'opinion. *Population* (French Edition) 15: 245–288.
- Girard A, Henry L (1956) Les attitudes et la conjoncture démographique: natalité, structure familiale et limites de la vie active. *Population* (French Edition) 11: 105–141.
- Girard A, Roussel L (1979) Fécondité et conjoncture. Une enquête d'opinion sur la politique démographique. *Population* (French Edition) 34: 567–588.
- Girard A, Roussel L, Bastide H (1976) Natalité et politique familiale. Une enquête d'opinion. *Population* (French Edition) 31: 355–377.
- Girard A, Zucker É (1967) Une enquête auprès du public sur la structure familiale et la prévention des naissances. *Population* (French Edition) 22: 401–454.
- Girard A, Zucker É (1968) La conjoncture démographique : régulation des naissances, famille et natalité. Une enquête auprès du public. *Population* 23: 225–264.
- Hillgartner S, Bosk C (1988) The Rise and Fall of Social Problems : a Public Arena Models. *The American Journal of Sociology* 94: 53–78.
- Huss M-M (1990) Pronatalism in the Inter-War Period in France. *Journal of Contemporary History* 25: 39–68.
- INED (1976) Natalité et politique démographique. Paris: PUF/INED.
- Jeanneney J-N (2011) Une histoire des médias. Paris: Seuil.
- Katz E (2001) Lazarsfeld's Map of Media Effects. *International Journal of Public Opinion Research* 13: 270–279.
- Krause EL (2001) “Empty Cradles” and the Quiet Revolution: Demographic Discourse and Cultural Struggles of Gender, Race, and Class in Italy. *Cultural Anthropology* 16: 576–611.
- Krause EL, Marchesi E (2007) Fertility Politics as “Social Viagra”: Reproducing Boundaries, Social Cohesion and Modernity in Italy. *American Anthropologist* 109: 350–362.
- L'avortement cinq ans après (1979) *Le Nouvel Observateur*. 28 novembre.
- L'INED tire la sonnette d'alarme (1976) *Le Parisien*. 23 janvier.
- La natalité s'est effondrée dans les pays occidentaux (1974) *Le Monde*. 08 octobre.
- La reprise de la natalité en France (1977) *Le Monde*. 18 janvier.
- La révision de la loi Veil à l'Assemblée (1979) *Le Monde*. 24 avril.
- Le candidat François Mitterrand (1978) *Le Monde*. 25 juin.
- Le débat sur l'avortement divise profondément l'Assemblée (1974) *Le Monde*. 29 novembre
- Le niveau des naissances est le plus bas depuis 1938 (1975) *L'Aurore*. 5 novembre.
- Le nombre des naissances a augmenté en 1977 (1977) *Le Monde*. 14 décembre.
- Les députés de tous les groupes regrettent l'absence d'une politique globale de la famille (1980) *Le Monde*. 8 mai.
- M. Debré présente son programme économique chiffré (1981) *Le Monde*. 20 mars.
- McCombs ME, Shaw DL (1972) The Agenda-Setting Function of Mass Media. *The Public Opinion Quarterly* 36: 176–187.
- Michel Debré (1975) *Le Point*. 10 juillet.
- Michel Debré dépose une proposition de loi en faveur des mères de famille (1974) *Le Monde*. 19 novembre.
- Mouvement des écologistes (1979) La grève des naissances. *Le Monde*. 26 novembre.
- Muel-Dreyfys F (1996) Vichy et l'éternel féminin. Paris: Seuil.
- Natalité et cohésion des couples (1979) *Le Monde*. 25 octobre.

- Ogden P, Huss M-M (1982) Demography and pronatalism in France in the nineteenth and twentieth centuries. *Journal of Historical Geography* 8: 283–298.
- Par 284 voix contre 189, les députés adoptent le projet de loi sur l'avortement sans en modifier le contenu (1974) *Le Monde*. 30 novembre.
- Pauwels L (1979) Pourquoi la baisse de la natalité? *Le Figaro-Magazine*. 28 novembre.
- Pavard B (2006) Une “guerre de 20 ans”: les luttes du planning familial dans *L'Express* et le *Nouvel Observateur* (1955–1975). In: Bard C and Mossuz-Lavau J (Eds) *Le planning familial. Histoire et mémoire*. Rennes: PUR, 119–126.
- Pavard B (2012) Si je veux, quand je veux. *Contraception et avortement dans la société française (1956–1979)*. Rennes: PUR.
- Pavard B, Rochefort F, Zancarini-Fournel M (2012) *Les lois Veil. Contraception, 1974, IVG 1975*. Paris: Armand Colin.
- Perrier J (2010) *Michel Debré*. Paris: Ellipses.
- Rapport sur la situation démographique de la France en 1974 (1976) *Population* 31(1): 15–62.
- Reggiani AH (1996) Procreating France: The Politics of Demography, 1919–1945. *French Historical Studies* 19: 725–754.
- Renouard J-P (1975) Dépolitisons les alcôves. *Le Monde*. 3 mars.
- Reprise de la natalité (1981) *Le Monde*. 5 février.
- Ronsin F (1980) La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France 19e–20e siècles. Paris: Aubier.
- Rosental P-A (2003) *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France, 1930–1960*. Paris: Jacob.
- Rosental P-A (2007) L'argument démographique. *Population et histoire politique au XXe siècle. Vingtième siècle. Revue d'histoire* 95: 3–14.
- Rosental P-A (2016) *Destins de l'eugénisme*. Paris: Seuil.
- Roudy Y (1978) Deux ou trois choses que l'on oublie. *Le Monde*. 29 décembre.
- Sauvy A (1952) *Trois mondes, une planète. L'Observateur*. 14 août.
- Sauvy: Pas d'enfants aujourd'hui pas de retraites demain (1975) *Le panorama du médecin*. 29 juin.
- Stark L, Kohler H-P (2003) The debate over low fertility in the popular press : a cross national comparison, 1998–1999. *Population Research and Policy Review* 21: 535–574.
- Stark L, Kohler H-P (2004) The Popular Debate about Low Fertility : An Analysis of the German Press (1993–2001). *European Journal of Population. Revue Européenne de Démographie* 20: 293–321.
- Tomlinson R, Huss M-M, Ogden P (1985) “France in Peril”: The French Fear of Denatalité. *History Today*. April: 24–31.
- Valarino I, Bernardi L (2010) Fertility Discourse in parental leave Policies' Media Coverage: a Frame Analysis of French-Speaking Swiss Press Article from 1999 to 2009. *Population Review* 49: 47–69.
- Veil: L'avortement en discussion (1974) *Le Monde*. 28 novembre.
- Veron J, Rohrbasser J-M (2015) *Bébés, familles et cartes postales de 1900 à 1950*. Paris: INED.
- Wilmoth J, Ball P (1991) *Population in the Popular Press, 1946–1987. The Working Paper Series. Center for Research on Social Organization*, 33 pp.

Wilmoth J, Ball P (1992) The Population Debate in American Popular Magazines, 1946–1990. *Population and Development Review* 18: 631–668.

Wilmoth J, Ball P (1995) Arguments and Action in the Life of a Social Problem: A Case Study of “Overpopulation”, 1946–1990. *Social Problems* 42: 318–343.

Informations sur l'auteur

- Virginie De Luca Barrusse, PhD, HDR, professeur à l'Institut de Démographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. E-mail: Virginie.Barrusse@univ-paris1.fr